**Repenser l'organisation (p. 337 à342)**

La première réunion de notre groupe majoritaire fut un peu tendue, à la mesure de notre déception. Je n'avais pas l'intention d'accabler les services municipaux, même si on pouvait leur reprocher certaines lenteurs ou quelques défauts de bon sens. Je n'avais cessé, à bon droit, de vanter leur professionnalisme, leur engagement et leur sens de l'intérêt général. Leur réputation dépassait largement Saint-Nazaire et ils avaient souvent été cités en exemple. Je pris toute ma part de responsabilité dans le résultat des élections. Assez peu coutumier des états d'âme prolongés et stériles, je n'avais qu'une hâte: rebondir au plus vite. Il nous fallait commencer par repenser notre organisation politique et technique, dans l'objectif d'une plus grande cohérence. Je missionnai, pour préparer à mes côtés une nouvelle «maquette», Jean-Yves Failler, mon directeur de cabinet, et Noël Guetny, mon directeur général des services. Pour être honnête, nous avions tous les trois anticipé la démarche bien avant les élections, au seul motif qu'une organisation qui n'évolue pas finit toujours par se gripper. L'idée était **de tenir solidement les deux bouts de la chaîne**, entre les grands projets d'investissement et la gestion de tous les jours, entre le futur et le présent, entre le spectaculaire et le droit commun. Simultanément, **il revenait à la majorité sortie des urnes de finaliser, à force de séminaires et de débats, la nouvelle étape de notre PGD**. Ces travaux collectifs préparatoires m'ont toujours paru déterminants pour souder une nouvelle équipe d'élus: c'est l'occasion pour les néophytes de découvrir concrètement ce qu'est une ville, dans ses multiples dimensions; c'est le moment pour tous de croiser les différentes logiques dans une approche globale et généraliste; on ne peut s'engager sur les dépenses, quand on adopte une telle méthode, sans s'être mis d'accord sur les recettes, prendre de risques sans en accepter les contraintes, choisir ce qui plaît et récuser ce qui chiffonne. Rien de tel pour solidariser une majorité pendant tout un mandat, pour prévenir les tentations sectorielles et échapper aux facilités conjoncturelles. Une fois qu’on a débattu ensemble et décidé Collectivement, on continue de s'abreuver tout naturellement à la même source. La **planification,** c'est l'honneur de la politique!

Notre nouvelle organisation politique se fonde plus que jamais sur **l’interpénétration, l'osmose entre I‘économique, l'urbain, l'environnemental, le social et le culturel au service d'un Projet unique.** Mieux vaut se répéter que se contredire ! Depuis l'origine du PGD, nous n'en démordons pas. Tout ce qui s'écarterait de ce principe produirait immanquablement de l'incohérence, de l'à-peu-près, de l'inachevé, de l'artificiel et un gaspillage coupable des deniers publics. Le cloisonnement porte en lui le germe de l'inefficacité. Par une sorte de fatalité, un adjoint à la Culture aura tendance à ne «raisonner» que culture, son collègue des Sports se plaindra d'équipements sportifs insuffisants, celui des Espaces publics voudra traiter à l'identique l'ensemble des voiries, l'adjoint aux Affaires sociales considérera que les pauvres, c'est son affaire à lui. Continuons sur la lancée : je suis chargé de la Jeunesse, donc les jeunes ont raison ! Je suis chargé des Personnes âgées, sachez qu'il y en a de plus en plus ... et vous-même, vous verrez quand vous y serez ! Je force volontairement le trait, mais tout de même ... Ce ne sont pas les individus qui sont en cause, mais le système, s'il encourage la segmentation. Si notre culture et notre pratique nazairiennes nous avaient épargné de semblables excès, notre organigramme politique traditionnel n'exprimait guère la **transversalité.** Aussi agissons-nous, depuis ce constat et cette remise en cause, à partir de **cinq pôles** : «attractivité et rayonnement *»,* «solidarités et citoyenneté *»,* «développement urbain et habitat», «ressources humaines et relations aux habitants», «ressources financières et moyens de gestion». Les trois premiers concernent un axe majeur de notre politique municipale, un sous-ensemble homogène. Les deux autres garantissent les fonctions pérennes de la collectivité. Sous la responsabilité d'un maire adjoint, chaque pôle rassemble les adjoints thématiques traditionnels et les conseillers subdélégués concernés.

Pour **renforcer le lien avec les habitants**, le conseil municipal a élu, parallèlement, **sept adjoints territoriaux (assistés d'élus de proximité)** responsables, chacun, d'un grand secteur géographique. J'ai confié à l'un d'entre eux, Arlette Mousseau, du groupe des Verts, la coordination de l'ensemble du dispositif, au regard de son engagement et de ses compétences en matière de démocratie de proximité. Cette organisation de terrain n'était pas inédite, puisque j'avais instauré dès 1995 une délégation à la Vie sociale et à la Citoyenneté chargée, précisément, de mieux répondre aux aspirations des Nazairiens. Mais il fallait muscler cette fonction (cette *mission)* essentielle, la structurer, lui donner du poids, la doter de moyens supplémentaires, en faire un «instrument» impératif. Les **Adjoints thématiques et territoriaux** exercent désormais des responsabilités équivalentes. Les seconds assurent une fonction de veille, d'anticipation, d'explication, d’animation. Leur mission est triple: traitement des attentes des citoyens relevant de la proximité et du quotidien, dans un souci d'efficacité et de réactivité; valorisation des projets intéressant directement le quartier, avec recueil des observations et suggestions; présentation, avec débat, des politiques publiques engagées par la municipalité. Je ne vois guère d'autres moyens pour combiner problématiques particulières et générales, montrer du pragmatisme en donnant à voir sur l'ensemble de la ville, faire partager l'espoir du futur en rendant plus aimable le quotidien.

Ce fut une première à Saint-Nazaire quand notre conseil municipal décida de créer selon la même logique **sept «conseils de quartier»**, constitués d'habitants tirés au sort parmi des volontaires, d'institutionnels et d'associations.

On nous reprochait assez de ne pas avoir suivi le mouvement général ! Mais l'affaire n'était pas si simple, sauf à céder sans broncher aux sirènes démagogiques. Nous n’allions certainement pas renoncer à notre responsabilité d’élus issus du suffrage universel, au profit d'éventuels groupes de pression dépourvus de toute légitimité comme il en existe souvent. Nous n'allions pas, non plus, sacrifier l’unité de la ville, son intérêt supérieur en somme, sur l'autel des particularismes, alors que nous avions multiplié les efforts pour la décloisonner physiquement, psychologiquement et culturellement. Mais nous étions d'accord pour mettre en place, en appui des adjoints territoriaux **un dispositif souple, ouvert, qui facilite l'expression d'avis, de suggestions, de propositions, à titre non exclusif. Cela supposait l'élaboration d'une charte rappelant les objectifs poursuivis et fixant les règles du jeu.** Ceux qui feignent de croire aux vertus d'une démocratie spontanée, sans aucune contrainte, n'ont pas manqué de contester un système *verrouillé.* Qu'à cela ne tienne ! Nous n'aurions pas à regretter notre initiative, même si la formule méritait naturellement d'être affinée, améliorée, approfondie, amplifiée, L’improvisation n'a jamais été ma tasse de thé, et «c'est en forgeant qu'on devient forgeron.» Les bilans réalisés avec les principaux intéressés - les membres des conseils de quartier - montreraient rapidement que nos *prétendues* arrière-pensées avaient fait pschitt, pour reprendre la célèbre formule d'un ancien président de la République grand amateur de pommes. Les «bâillonnés» en redemandaient!

L’originalité de notre organisation municipale tient aussi à la **correspondance absolue entre organisation «administrative» et «politique *»,* sans confusion des, genres**. J'ai toujours été agacé par les cadres, qui se prennent pour des politiques, autant que par les élus .qui se prennent pour des chefs de service. Généralement ni les uns ni les autres ne remplissent correctement leur tâche. Notre découpage en cinq pôles vaut pour tout le monde. De même que **le directeur général des services (DGS)** est le «pendant» technique du maire, de même nos cinq directeurs généraux adjoints travaillent-ils en «binôme» avec les cinq maires adjoints. Quant à **la direction générale (DG)** que je préside et qu'anime le DGS, elle rassemble, avec une fréquence hebdomadaire, les cinq maires adjoints, les cinq directeurs généraux adjoints et .mon directeur de cabinet. A partir des orientations politiques sur lesquelles elle s'appuie, elle propose le cadre général de l'action municipale, s'assure de la mise en œuvre opérationnelle du Projet, veille à la qualité des services rendus à la population. Les pôles l'alimentent de leurs projets et réflexions et sont chargés de la réalisation du programme, versions *hard* et *soft.* **La même «transversalité » se décline dans toutes les strates de la mairie** puisque chaque adjoint territorial réunit périodiquement *l'interservices de quartier* (réactivé après un certain relâchement) qui rassemble, dans la diversité de leurs métiers, les professionnels intervenant sur son secteur géographique. Pour chaque projet significatif, nous constituons dans le même .esprit une équipe *ad hoc,* composée d'élus et de techniciens, qui regroupe, de l'amont à l'aval, l'ensemble des acteurs et partenaires concernés. C'est notre façon à nous de tenir les deux bouts de la chaîne, à partir d'une véritable *coproduction* politique et technique. Si j'en crois un certain nombre de mes collègues maires ou différentes publications, notre organisation nazairienne serait assez peu répandue et plutôt alléchante. Chic alors! Ce serait tout de même un comble si, prêchant l'innovation chez les autres, nous n’étions pas capables de la promouvoir dans notre grande maison !

Extraits de « Vouloir sa Ville » de Joël Batteux

|  |
| --- |
|  |
|  |

|  |
| --- |
| **Pôle attractivié et rayonnement**Attractivité et rayonnement, culture, sport/loisirs, économie de proximité, relations internationales, coopération, tourisme, grands évènementsMaire adjoint :M. PROVOST ÉricAdjoint thématiques :M. TALBOURDEL Jean-MichelConseiller délégué rattaché :M. MAHOUR KadaM. ALLAIN Jean-MarcConseiller délégué :Mme BIZEUL EmmanuelleMme DUPRE-CORMERAIS PatriciaMme NORVAL Dominique |

|  |
| --- |
| **Pôle développement urbain et habitat**Développement urbain et habitat, aménagements, infrastructures, urbanisme (actes et autorisations d'occupation du sol), espaces publics, déplacements, transports, circulation, stationnement, patrimoine immobilier, énergie, qualité de la ville, gestion locativeMaire adjoint :M. SAMZUN David Adjoint thématiques :M. LUMEAU Jean-JacquesAdjoint thématiques :M. GARNIER Bernard  Conseiller délégué :M. BILLET FrançoisConseiller délégué rattaché :M. SAULNIER ChristianM. PERON Olivier |

|  |
| --- |
| **Pôle gestion, finances, affaires juridiques et systèmes d’information**Finances, gestion, affaires juridiques, systèmes d`information, commande publiqueMaire adjoint :M. RICHARD Olivier |

|  |
| --- |
| **Pôle ressources humaines, services logistiques, relations aux habitants**Ressources humaines, services logistiques, relations aux habitants (dont Etat-Civil et affaires générales), services aux habitants et associationsMaire adjoint :Mme MAHÉ LydieConseiller délégué rattaché :M. LE THILY JacquesAdjoint thématiques :Mme BENIZE-THUAL GaëlleMme TESSEYRE CatherineMme PERRIN Jacqueline |

|  |
| --- |
| **Pôle solidarité et citoyenneté**Solidarités/citoyenneté : solidarités, santé publique, politiques éducatives, enfance/jeunesse, prévention de la délinquance Maire adjoint :M. GRANGE PascalAdjoint thématiques :Mme BAUDET Marie-ChristineMme HOTTELARD JeannineConseiller délégué :M. COTTA ChristopheM. RAY MichelMme GIRARD Céline |

|  |
| --- |
| **Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (C.A.RE.N.E.)****MANDAT 2008/2014** |
| •Pascal GRANGE• Alain MANARA• David SAMZUN• Françoise LESTIEN• Jean-Michel TALBOURDEL• Emmanuelle BIZEUL• Lydie MAHÉ• Arlette MOUSSEAU• François BILLET• Catherine TESSEYRE• Jean-Jacques LUMEAU | • Joël BATTEUX• Olivier RICHARD• Eric PROVOST• Marie-Odile BOUILLÉ• Christophe COTTA• Michel RAY• Céline GIRARD• Christian SAULNIER• Bernard GARNIER• Régine LE BAIL• Jean-Marc ALLAIN |

|  |
| --- |
| **Mme Arlette MOUSSEAU** **Adjointe de quartier Saint-Nazaire Quartiers Ouest les Verts** |
| **Organismes extérieurs :** • Membre du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE)• Membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat Silène• Membre du conseil d'administration de la Fédération des Maisons de Quartier• Membre du conseil d'administration de l'Office Municipal de la Jeunesse• Membre du conseil d'administration de la mission locale pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans• Membre titulaire du conseil d'administration du collège Pierre Norange• Membre titulaire du conseil d'administration du collège Albert Vinçon• Délégué représentant la Ville au sein des conseils d'écoles : école primaire et maternelle Edouard Herriot, école primaire et maternelle Paul Boncour, école primaire et maternelle Bernard Escurat, école maternelle Albert Bayet• Délégué suppléant représentant la Ville au sein du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)• Membre titulaire du conseil d'administration de l'association nazairienne de prévention spécialisée (ANPS) | • Délégué suppléant au conseil de discipline de recours des Pays de la Loire (personnel municipal)• Délégué titulaire représentant la Ville à l'assemblée générale de la co-propriété Centre commercial de la Bouletterie **Commissions réglementaires, commissions thématiques et comités techniques :** • Membre de la commission Ressources humaines et relations aux habitants• Membre suppléant de la commission administrative paritaire du personnel municipal catégorie C• Membre suppléant de la commission administrative paritaire du personnel municipal catégorie B• Membre suppléant de la commission administrative paritaire du personnel municipal catégorie A• Membre titulaire du comité d'hygiène et de sécurité du personnel municipal• Membre de la conférence nazairienne de la vie associative |

|  |
| --- |
| **M. Bernard GARNIER Adjoint au maire Les Verts****Gestion du patrimoine immobilier, des énergies, écologie, veille sur la qualité de la ville** |
| **Organismes extérieurs :** •13ème Vice-président de la Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE)•Membre du conseil d'administration de la Société Nazairienne de Développement (SONADEV) et représentant de la Ville à l'assemblée générale•Délégué suppléant représentant la Ville au sein du comité syndical de l'établissement public Loire EPLOIRE•Délégué représentant la Ville au sein de l'Agence pour le Développement Durable de la Région Nazairienne (ADDRN)•Membre du conseil d'administration Le Fanal•Membre titulaire du conseil d'administration du lycée professionnel André Boulloche•Délégué représentant la Ville à l'assemblée générale de l'office municipal du sport | •Membre suppléant du conseil d'établissement du conservatoire à rayonnement départemental Boris Vian•Membre de la commission consultative de suivi de la charte ouverte de recommandations environnementales prise entre la Ville et les exploitants de réseaux de télécommunications**Commissions réglementaires, commissions thématiques et comités techniques :** •Membre de la commission développement urbain•Membre suppléant du comité technique paritaire du personnel municipal•Membre suppléant du comité d'hygiène et de sécurité du personnel municipal•Membre suppléant de la commission de sécurité et d'accessibilité•Membre de la commission au titre des dispositions prévues à l'article R 141-14 au code de la voirie routière |

|  |
| --- |
| **M. François BILLET Conseiller municipal subdélégué les Verts****Commission de sécurité et d'accessibilité** |
| **Organismes extérieurs :** •Membre du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE)•Délégué représentant la Ville au sein de l'Agence pour le Développement Durable de la Région Nazairienne (ADDRN)•Membre du comité du syndicat mixte du parc naturel régional de Brière•Membre titulaire du conseil d'administration du lycée professionnel Brossaud-Blancho•Membre suppléant du conseil d'administration de l'association nazairienne de prévention spécialisée (ANPS)•Membre suppléant du conseil d'administration de l'association du Record SNSM•Membre suppléant du comité de direction de l'association atlantique Rhin-Rhône•Délégué suppléant représentant la Ville au sein du Club des villes cyclabes•Délégué suppléant représentant la Ville à l'assemblée générale de la co-propriété Hôtel de Ville | **Commissions réglementaires, commissions thématiques et comités techniques :** •Membre de la commission attractivité et rayonnement de la ville•Membre de la commission gestion, finances, affaires juridiques, systèmes d'information•Membre de la commission d'appel d'offres•Membre de la commission de délégation de service public•Membre de la commission consultative des services publics locaux•Membre suppléant du comité technique paritaire du personnel municipal•Membre suppléant de la commission de sécurité et d'accessibilité•Membre de la commission d'accessibilité pour les personnes handicapées |

|  |
| --- |
| **Mme Patricia DUPRE-CORMERAIS Conseillère municipale subdéléguée Les Verts****Jumelages, coopérations et solidarités internationales** |
| **Organismes extérieurs :** • Membre du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale• Membre du conseil d'administration de l'association Les Escales• Membre du conseil d'administration de Saint-Nazaire Associations• Membre suppléant du conseil d'administration du lycée professionnel Brossaud-Blancho• Membre suppléant du conseil d'administration du lycée professionnel industriel d'Heinlex | **Commissions réglementaires, commissions thématiques et comités techniques :** • Membre de la commission solidarités et citoyenneté• Membre de la commission d'appels d'offres• Membre suppléant de la commission de délégation de service public• Membre de la commission Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| M. Joël BATTEUXMaire PS1. Mme Lydie MAHÉ Maire adjoint PS2. M. David SAMZUN Maire adjoint PS3. M. Olivier RICHARD Maire adjoint PS 4. M. Pascal GRANGE Maire adjoint PS5. M. Éric PROVOST Maire adjoint PS | 6. Mme Arlette MOUSSEAU Adjointe de quartier les Verts7. Mme Jeannine HOTTELARD Adjointe au maire PC8. Mme Françoise LESTIEN Adjointe de quartier PS9. M. Bernard GARNIER Adjoint au maire Les Verts10. Mme Gaëlle BENIZE-THUAL Adjointe de quartier PS11. M. Jean-Jacques LUMEAU Adjoint au maire PS | 12. Mme Pascale CLEMENT Adjointe de quartier PS13. Mme Marie-Christine BAUDET Adjointe au maire PS14. M. Jean-Michel TALBOURDEL Adjoint au maire PS15. Mme Catherine TESSEYRE Adjointe de quartier PS16. M. Alain MANARA Adjoint de quartier PC17. Mme Jacqueline PERRIN Adjointe de quartier PS |